Fiche de données de sécurité (MSDS)

selon (EU) 1907/2006 (REACH), annexe II et amendements successifs, y compris (EU) 878/2020

Vescom 3000

Date de révision :
6 octobre 2023

Version : 2.1

1. Identification de la substance/préparation et du fabricant/fournisseur

1.1. Identification du produit :
Dénomination commerciale : Vescom 3000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :
Utilisation identifiée pertinente : colle pour revêtements muraux.
Utilisation déconseillée : –

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de fiche de données de sécurité :
Fabricant/Fournisseur :
Vescom B.V.
Sint Jozefstraat 20 - 5753 AV Deurne
P.O. Box 70 - 5750 AB Deurne
Pays-Bas
T +31 (0)493 315 833
e sales@vescom.com

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :
2.1.1. Classification conformément à l'ordonnance (CE) n° 1272/2008 (CLP) :
Non classifié / substance/mélange non dangereux

2.2. Éléments d'étiquetage :
Indications de dangers :
EUH208 : contient un mélange de 5-Chloro-2-methyl-2H-isothiazool-3-on et de 2-Methyl-2H-isothiazool-3-on (3:1); 2-Methyl-2H-isothiazool-3-on; 1,2-benzisothiazool-3(2H)-on. Peut provoquer une réaction allergique.
EUH210: fiche de données de sécurité disponibles sur simple demande.

2.3. Autres dangers :
Néant.
Le mélange ne satisfait pas aux critères pour PBT / zPzB conformément à REACH, Annexe XIII.

3. Composition/information à propos des éléments

Description chimique : Dispersion aqueuse de polymère à base d'acétate de vinyle.

3.1. Substances :
Sans objet

3.2. Mélanges :
Voir la description technique, le mélange contient en outre :

Nom	**Concentration**	**Numéro de catalogue**	**Numéro CAS :**	**Numéro de référence CE :**
1,2 Benzothiazool-3(2H)-on	< 300 ppm	613-088-00-6	2634-33-5	220-120-9
3:1 mélange de 5-chloro-2-methyl-4-isothiazool-3-on et de 2-methyl-2H-isothiazool-3-on	< 15 ppm	613-167-00-5	55965-84-9	-
2-methyl-2H-isothiazool-3-on	< 15 ppm	-	2682-20-4	220-239-6

Nom	**Classification conformément à l'ordonnance (CE) n° 1272/2008 (CLP)**	**Déclaration de danger :**
1,2 Benzothiazool-3(2H)-on	Sensibilisation de la peau - catégorie 1	H317
3:1 mélange de 5-chloro-2-methyl-4-isothiazool-3-on et de 2-methyl-2H-isothiazool-3-on	Sensibilisation de la peau - catégorie 1A	H317
2-methyl-2H-isothiazool-3-on	Sensibilisation de la peau - catégorie 1A	H317

Les autres dangers liés aux substances citées ne sont pas mentionnés, car ils ne sont pas pertinents à la concentration utilisée dans ce mélange. Les fiches de données de sécurité des substances mentionnées sont disponibles sur simple demande.

Plus d'informations à la section 15. Pour les textes complets des phrases H et P : voir section 16

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours :
- **Remarques générales** : aucune mesure spéciale nécessaire.
- **En cas d'inhalation** : amener la personne à l'air frais, la maintenir au chaud et la calmer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- **En cas de contact cutané** : rincer et laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- **En cas de contact oculaire**: rincer directement à grande eau. Retirer éventuellement les lentilles de contact. Maintenir sous l'eau pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
- **En cas d'ingestion** : rincer la bouche et faire boire de l'eau à la victime. Prévenir un médecin et lui montrer cette fiche de données de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés :
Aucun symptôme et/ou effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :
Traitement : voir section 4.1.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction :
Moyens d'extinction adaptés :
Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2), brouillard d'eau

Moyens d'extinction non adaptés :
Aucun spécifiquement

5.2. Dangers particuliers résultat de la substance ou du mélange :
Le mélange proprement dit ne représente pas un risque d'incendie.
Les gaz dangereux suivants peuvent être libérés pendant la combustion :
- Monoxyde de carbone (CO).
- Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers :
Utiliser une protection respiratoire / un appareil respiratoire autonome.
Récupérer l'eau d'extinction, ne pas la laisser s'écouler à l'égout.
Le produit est un mélange à base d'eau qui ne constitue pas un risque d'incendie en soi.
Ce mélange peut rendre les sols très glissants en cas de fuite, porter de bonnes chaussures.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :
Les sols contaminés sont rendus glissants, porter de bonnes chaussures.
Le port de gants et de lunettes de protection est recommandé.
Éviter dans la mesure du possible tout contact cutané et oculaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :
Éviter dans la mesure du possible de laisser le produit s'écouler dans l'égout ou les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :
Recueillir avec du matériau absorbant (sable, sciure, liant universel). Rincer à l'eau.
Recueillir à la fois le matériau absorbant contaminé et l'eau de rinçage et les éliminer en concertation avec les instances locales.
Nettoyer les outils directement après usage.

6.4. Référence à d'autres sections :
Pour plus d'informations relatives à la protection personnelle, voir section 8.
Pour plus d'informations relatives à l'élimination des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- **Mesures d'hygiène** :
  Manipuler dans le cadre d'une bonne hygiène et sécurité industrielle :
  Se laver les mains avant et après manipulation.
  Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation.
  Retirer directement les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser.

- **Recommandations pour une utilisation sûre de la substance** :
  Les sols contaminés sont rendus glissants, porter de bonnes chaussures.
  Éviter tout contact avec la peau et les yeux, éviter d'inhaler le gaz ou le brouillard.

- **Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion** :
  Aucune mesure de sécurité spéciale requise.

- **Mesures de protection de l'environnement** :
  Éviter d'endommager l'emballage.
  Préparer le matériau nécessaire pour pouvoir intervenir directement en cas de fuite pour éviter l'écoulement du produit à l'égout.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- **Stockage du matériau** :
  Stocker au frais, au sec et bien fermé.
  Protéger du gel. Conserver entre 5 et 30 °C, de préférence entre 15 et 25 °C.
  Protéger contre une exposition prolongée au soleil.
  Aucun moyen de protection technique spécial nécessaire.

- **Produits incompatibles** :
  Substances réagissant avec l'eau.

- **Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion** :
  Aucune mesure de sécurité spéciale requise.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Rien de spécifique.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle :

- Aucun paramètre de contrôle n'a été déterminé pour ce mélange.

- **Composant** :
  3:1 mélange de 5-chloro-2-methyl-4-isothiazool-3-on et 2-methyl-2H-isothiazool-3-on: MAC (TWA): 0,2 mg/m^3

8.2. Contrôles de l'exposition :

- **Généralités** :
  Assurer une ventilation suffisante de la pièce, prévoir une aspiration locale en cas d'absence de ventilation.

- **Protection oculaire** :
  Non obligatoire Le port de lunettes de protection est recommandé

- **Protection cutanée** :
  Aucune mesure particulière nécessaire.

- **Protection des voies respiratoires** :
  Aucune mesure particulière nécessaire.

- **Protection des mains** :
  Non obligatoire Le port de gants de protection est recommandé.
  Matériau : caoutchouc nitrile ou comparable selon EN374, concertation avec le fournisseur pour sélectionner le matériau adéquat.

- **Maîtrise de l'exposition environnementale** :
  Ne pas rejeter à l'égout/déverser dans les eaux de surface/la nappe phréatique.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide, pâteux	
Couleur :	Crème	
Odeur :	Sucré, typique	
Solubilité dans l'eau :	Miscible	
pH:	± 8,0	ISO 976
Point de fusion/congélation :	± 0°C	
Points d'ébullition initial et trajet d'ébullition :	±100°C	
Densité relative :	± 1,15 g/cm³	ISO 2811-3
Viscosité :	± 310.000 mPas	Brookfield RVT 20 rpm
Teneur en matière sèche :	± 59%	ISO 3251 ; 105°C ; 60 min. ; 1g.

Les autres propriétés physiques et chimiques ne sont pas d'application ou n'ont pas été testées.

9.2. Autres informations
Néant.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :
Stable dans les conditions de stockage préconisées

10.2. Stabilité chimique :
Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :
néant.

10.4. Conditions à éviter :
Ne pas laisser geler.
Éviter l'ajout de grandes quantités d'un acide fort ou d'une base forte, ce qui influerait négativement sur les caractéristiques du produit.

10.5. Matières chimiquement incomptables :
Substances réagissant avec l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë** :
  Ce mélange n'est pas classé comme toxique. Aucune donnée n'est disponible pour ce mélange.
  Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données des composants individuels.
  Le mélange n'est dès lors pas considéré comme présentant une toxicité dermale ou orale aiguë sur la base de conclusions analogues.

- **Informations toxicologiques relatives aux principales substances du mélange** :
  Sans objet, considérées comme non pertinente sur la base des concentrations utilisées.

- **Informations relatives aux trajets d'exposition probables** :
  Ingestion : oui
  Inhalation : non
  Peau : non

- **Corrosion/irritation de la peau** :
  aucun effet irritant connu

- **Lésions oculaires/irritations oculaires graves** :
  Le mélange n'est pas classé comme une substance irritante.
  Un effet légèrement irritant temporaire est cependant possible en cas de contact oculaire.

- **Sensibilisation** :
  Une sensibilisation aux substances citées à la rubrique 3 est possible, à savoir pour les personnes qui y sont sensibles.

- **Effets carcinogènes** :
  aucun effet connu.

- **Effets mutagènes** :
  aucun effet connu.

Les informations mentionnées sont en grande partie basées sur des conclusions analogues.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité aiguë :
toxicité aquatique :
Sur la base des substances composant le mélange, le mélange n'est pas considéré comme toxique pour le milieu aquatique.

Composants :
1,2-benzisothiazool-3(2H)-on
CAS: 2634-33-5
Toxicité aquatique aigüe :

Test : EC50	Sorte : Daphnia	Dose : 3,7 mg/l	Durée : 48 heures
Test : EC50	Sorte : Algues	Dose : 0,37 mg/l	Durée : 72 heures

3:1 mixture of 5-chloro-2-methyl-4-isothiazool-3-on en 2-methyl-2H-isothiazool-3-on CAS: 55965-84-9
Toxicité aquatique aigüe :

Test : EC50	Sorte : Daphnia	Dose : 0,16 mg/l	Durée : 48 heures
Test : LC50	Sorte : Poissons	Dose : 0,19 mg/l	Durée : 96 heures

2-methyl-2H-isothiazool-3-on
CAS: 2682-20-4
Toxicité aquatique aigüe :

Test : EC50	Sorte : Daphnia	Dose : 1,6 mg/l	Durée : 48 heures
Test : LC50	Sorte : Poissons	Dose : 6,0 mg/l	Durée : 96 heures

12.2. Persistance et dégradabilité :
Persistance : aucune donnée disponible.
Dégradabilité : en grande partie biodégradable sur la base de conclusions analogues.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :
Aucune donnée disponible / sans objet.

12.4. Mobilité dans le sol :
Aucune donnée disponible / sans objet.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :
Aucun composant PBT.
Aucun composant vPvB

12.6. Autres effets néfastes
Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
- Mélange :
  Les déchets du mélange peuvent être éliminés conformément à la réglementation locale, en fonction de la composition du mélange au moment de l'évacuation. Un mélange dilué pourra probablement être traité dans une installation de purification biologique avec l'assentiment des autorités/de l'instance compétente.

- Emballage :
  Vider le plus possible l'emballage. Après nettoyage, l'emballage peut être réutilisé et/ou éliminé conformément aux règles locales.

- Catalogue européen des déchets En concertation avec les instances régionales, probablement (si non mélangé avec d'autres matériaux) : 08 04 10 déchets de colles et de mastic autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

14. Informations concernant le transport

14.1. Numéro ONU :
néant.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :
Sans objet

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

ADR/RID :	Non réglementé.
ICAO/IATA :	Marchandises non dangereuses.
IMDG :	Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage :
Sans objet

14.5. Dangers pour l'environnement
Non dangereux.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :
Sans objet

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :
Sans objet
Non.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

- **Règlements UE** :
  Règlement 1907/2006 (Reach).
  Règlement 1272/2008 (CLP) + toutes les ATP suivantes.

- **Indication selon la directive UE 1907/2006 (REACH) :**
  Annexe XIV (Substances extrêmement préoccupantes) : aucun des composants n'est réglementé.
  Annexe XVII : sans objet.

- **Indication selon la directive UE 1272/2008 (CLP) :**
  Ce mélange est soumis aux prescriptions internationales en matière d'étiquetage selon EU 1272/2008 :
  L'étiquette doit reprendre les phases d'avertissement EUH 208 et EUH 210.

- **Autres prescriptions :**
  Informations conformes à la Directive 2004/42/CE concernant la limitation des émissions de composés organiques volatils (directive COV) :
  Teneur en COV : déterminée à <1g/kg.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange.
Raison : pas nécessaire.

16. Autres informations

- **Clause de non-responsabilité** :
  Les données reprises dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent toutefois par une garantie de propriétés spécifiques et ne représentent pas un contrat légal. Les informations fournies relatives au mélange dans cette fiche de données de sécurité (MSDS) ont été compilées sur la base des connaissances du rédacteur se basant sur des sources scientifiques. Les informations fournies ici ne concernent que le mélange dans l'application à laquelle le mélange est destiné. Ce mélange n'est pas vendu comme étant adapté à d'autres applications. N'utilisez pas les informations fournies par cette fiche pour d'autres applications. Demandez conseil au fournisseur.

- **Liste explicative des phrases H** :
  H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Liste explicative des phrases P** : s.o.

- **Liste explicative des informations de danger complémentaires** :
  EUH208: Contient <nom du produit>, peut provoquer une réaction allergique.
  EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

- **Abréviations utilisées**:
  ADR: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road.
  ATP: Adaption to Technical and scientific Progress.
  CLP: Classification, labelling and packaging.
  ICAO: International Civil Aviation Organization.
  IATA: International Air Transport Organization.
  IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods.
  MAC.: Concentration maximum admissible.
  S.o. : Sans objet.
  Ppm : Parties par million, fraction de poids par million d'unités (mg/kg).
  RID: Regulation Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail.

TWA: Time weighted average.

- **Modifications depuis la dernière version** :
  Par rapport à 1.1 : chapitre 3

Contact
www.vescom.com